



Mairie de Mérignac

# Guide de l'agent éco-responsable

---



# Des gestes simples pour s'engager sur la voie de l'éco-responsabilité de manière quotidienne à la mairie de Mérignac !

# Sommaire

Édito	4
Transport et déplacements administratifs	6
Maîtrise de la consommation de papier	10
Tri selectif des déchets	14
Reduction de consommation d'énergie	17
Préservation de l'eau potable	22
Comportements éco et socio-responsables	25

# Édito

Mérignac est reconnue « ville exemplaire » en matière de développement durable : ses démarches ont été labélisées par le Ministère du développement durable depuis 2007 et distinguées par les *Rubans du développement durable* depuis 2009.

C'est la première ville de Gironde à s'engager dans un **Agenda 21** (2003). En février 2017, un 3<sup>e</sup> plan d'action avec en ligne de mire 2030. Sept ambitions ont été validées autour de la ville « comestible », « partagée », « contributive », « à énergie positive », « zéro déchet », et « exemplaire par l'innovation interne ».

EN SAVOIR +

[www.merignac.com/ville-engagee-developpement-durable/agenda-21](http://www.merignac.com/ville-engagee-developpement-durable/agenda-21)



La transition vers une **écologie positive** commence en cultivant d'abord son propre jardin. Être éco-responsable est tout d'abord un état d'esprit. Il suffit juste de s'imprégner de quelques gestes simples qui apporteront un bénéfice énorme à notre environnement et par la suite à notre bien-être.

*Ce guide de l'agent éco-responsable permet de formaliser l'éco-responsabilité de la ville. Il s'adresse à tous les agents et témoigne de leur engagement pour la mise en place de pratiques exemplaires couvrant tous les champs du développement durable dans leur quotidien.*





# Transports et déplacement administratif

# Transports et déplacements administratifs

## Engagements des agents

- Je me rends à pied ou je prends un vélo mis à disposition pour me rendre à mes rendez-vous qui sont à moins de 5 km.

- Je prends les transports en commun pour les rendez-vous de plus longue distance (tram et bus).

Une voiture rejette en moyenne 150g équivalent carbone sur 1 km, or, en agglomération, 40% des trajets effectués en voiture font moins de trois kilomètres.

- Je pratique le covoiturage avec mes collègues.

L'automobile représente 56% des émissions de CO<sub>2</sub> du transport routier. La durée de vie du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère est en moyenne de 100 ans. Outre le CO<sub>2</sub>, d'autres polluants émis favorisent la formation d'ozone. Ils sont aussi néfastes pour la santé : les oxydes d'azote (NOx), l'ozone (O<sub>3</sub>), sulfates (SO<sub>2</sub>), le monoxyde de carbone (CO)...

## La mairie

- ▶ Propose aux agents 27 vélos de service dont 10 vélos électriques.
- ▶ Met à la disposition des agents 6 véhicules électriques.
- ▶ Achète de plus en plus de véhicules moins impactant pour l'environnement (52% des véhicules municipaux utilisent un carburant alternatif soit du bio-diesel, GNV, électrique) : 12% des véhicules sont électriques et 7% sont au GNV (Gaz Naturel de Ville).
- ▶ Prend en charge 50% de l'abonnement *TBM* des agents.
- ▶ Met à disposition des tickartes pour les déplacements professionnels dans la Métropole.
- ▶ Développe des outils pour favoriser le covoiturage (petites annonces des covoiturages sur intranet et géolocalisation des agents).

## Suite...

- ▶ Met à disposition 2 véhicules en autopartage avec *Citiz*.
- ▶ A mis en place une compensation carbone avec le GERES (opération CO<sub>2</sub> solidaire) pour les déplacements réalisés hors CUB (voiture, train et avion). Entre 2007 et 2012 les émissions en CO<sub>2</sub> ont baissé de 79%, soit un passage de 65 tonnes eq CO<sub>2</sub> à 13 tonnes eq CO<sub>2</sub>.
- ▶ Informe pour un meilleur usage des différents modes de déplacements (communication pour le pass transports dans le guide de l'agent, lettres mensuelles avec le bulletin de salaire une fois par an, semaine de la mobilité).
- ▶ Organise des ateliers de prise en main de véhicules et vélos électriques, dans le cadre de la semaine de la mobilité, pour favoriser leur utilisation.
- ▶ Forme à l'écoconduite les policiers municipaux.

**L'ensemble de ces actions constitue  
notre plan de déplacement administration.**



**Maîtrise de  
la consommation  
de papier**

# Maîtrise de la consommation de papier

## Engagements des agents

- **Je limite le nombre de photocopies au strict nécessaire. J'imprime en noir et blanc et j'utilise le mode économique.** En France, la consommation annuelle de papier s'élève à 8,8 millions de tonnes, soit 279 kg/seconde. Selon l'Ademe, un salarié consomme en moyenne 70 à 85 kg/an de papier; il contribue individuellement à détruire au moins 2 arbres.
- **J'imprime en recto-verso ou plusieurs pages sur une feuille papier.** Paradoxalement, malgré l'avènement du digital et de l'informatique, la consommation de papier a augmenté de 126% dans le monde durant les 20 dernières années.
- **J'utilise le verso des vieux documents déjà imprimés comme brouillons.** Le papier est en effet le consommable de bureau le plus utilisé et représente environ 75% du poids des déchets de bureaux en France.

## Suite...

- **Je scanne les documents (et) je privilégie le format informatique.** L'industrie du papier contribuerait à près de 600 millions de tonnes de CO2 émises chaque année sur la terre, sans compter les produits utilisés pour le blanchiment du papier et son traitement, qui peuvent polluer les eaux et les sols.
- **Je collecte le papier dans les corbeilles papiers Elise afin qu'il puisse être recyclé.** La fabrication du papier recyclé est moins consommatrice en bois, eau et énergie que celle du papier traditionnel. De plus, une feuille de papier peut être recyclée 5 fois en feuille papier.
- **J'évite de froisser ou déchirer en petits morceaux le papier avant de le mettre à la corbeille.** Tout est une question de volume, une boule de papier prend plus de place qu'une feuille disposée à plat. En plus, un morceau de papier trop petit risquerait d'échapper à la chaîne du tri. Le mieux est encore de jeter en feuille de papier, sans les déchirer.

## La mairie

- ▶ Trie le papier en flux dédié avec *Elise* et participe à sa mise en place dans d'autres lieux publics (médiathèque, maison des associations, crèches...). Par cette action, la mairie conjugue protection de l'environnement et création d'emplois solidaires pour des personnes en situation de handicap.
- ▶ A recyclé 8,66 tonnes de papier et carton en 2017.
- ▶ Achète du papier 100% recyclé.
- ▶ Limite les achats de papier.
- ▶ Pratique une compensation carbone à l'achat de papier depuis 2015.
- ▶ Utilise des enveloppes à usage multiple pour les navettes internes.





## **Tri sélectif et déchets**

# Tri sélectif et déchets



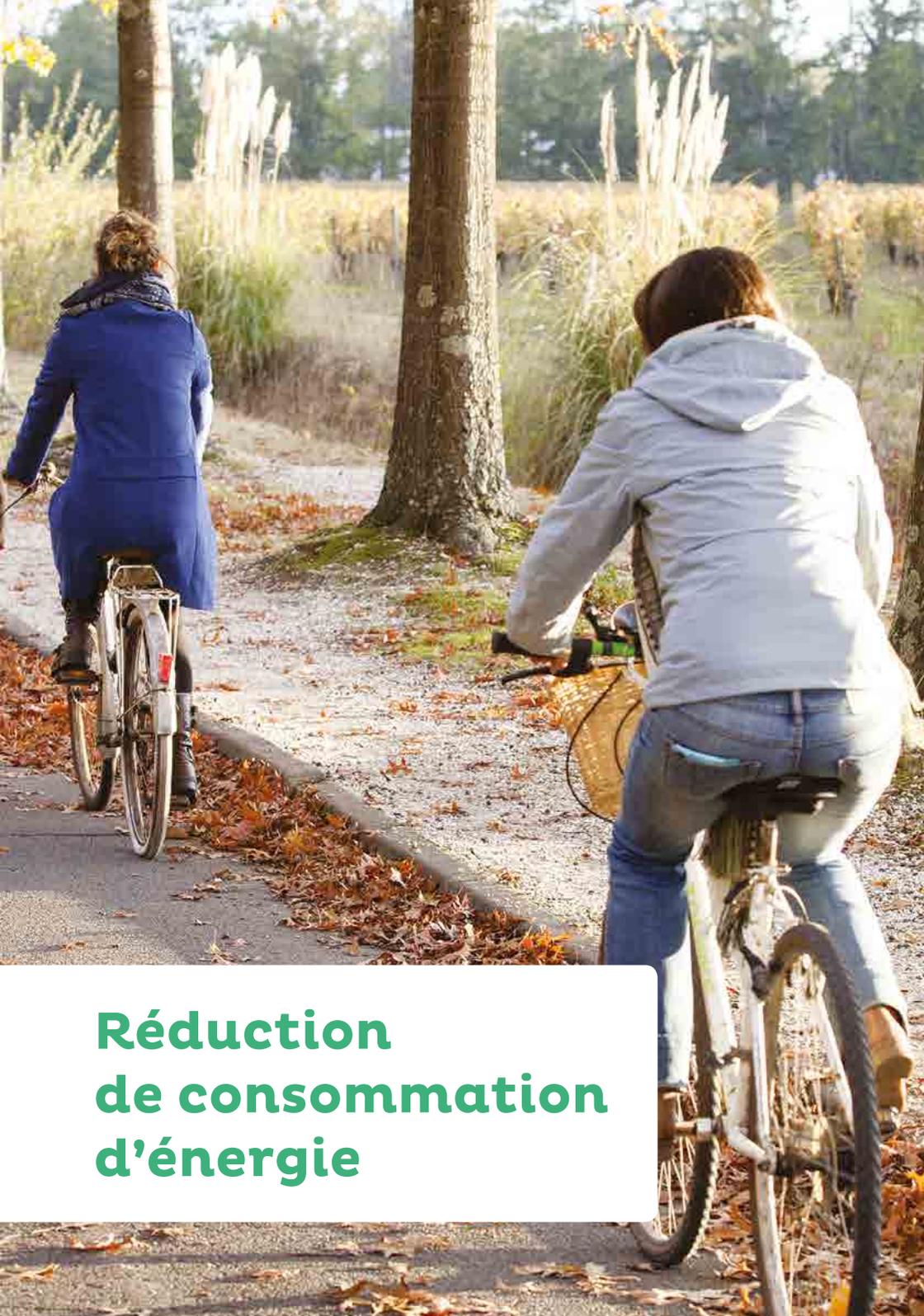
## Engagements des agents

- ▶ Je trie tout ce qui est recyclable dans ma poubelle de bureau et mets le reste dans les grandes poubelles de couloir.
- ▶ J'utilise les bacs de récupération de gobelets lorsqu'ils sont présents à côté des distributeurs de boissons.
- ▶ Je bois de l'eau dans un gobelet *Ecocup* ou un verre ou une tasse et j'évite l'utilisation de bouteilles en plastique. Le plastique utilisé dans de nombreuses fournitures de bureaux met 450 ans à se dégrader.
- ▶ Je respecte le règlement des déchets dangereux (piles, encres d'imprimantes). Le recyclage des DEEE (déchets d'équipement électriques et électroniques) permet d'obtenir des matières premières et secondaires essentielles pour économiser les ressources de notre planète et préserver l'environnement.

## La mairie

- ▶ A distribué des **gobelets Ecocup** en plastique réutilisables aux agents en 2012.
- ▶ A recyclé 106,5 kg de **gobelets Ecocup** et 15 kg de canettes en 2017.
- ▶ Recycle les cartouches d'encre utilisées avec la *Scop Atmos'phaire*.
- ▶ Respecte les clauses de reprise de matériels pour les déchets électroniques avec *Écomicro*.
- ▶ Met à disposition des mécaniciens et de l'imprimerie des chiffons avec l'entreprise *Mewa* pour limiter les consommations de papier et garantir la bonne élimination de papiers souillés.





**Réduction  
de consommation  
d'énergie**

# Réduction de consommation d'énergie

## Engagements des agents : électricité

- **J'éteins mon ordinateur ou tout autre matériel électrique avant de rentrer chez moi** (unité centrale, écran et imprimante). Un ordinateur allumé 8 h/jour consomme environs 600 KWh/an, ce qui représente une émission de CO<sub>2</sub> de 175 kg/an.
- **Je règle la mise en veille de mon ordinateur et la luminosité de l'écran.** En mode veille, un ordinateur consomme environ le tiers de sa consommation en fonctionnement. De plus, diminuer la luminosité permet de réduire sa consommation mais c'est aussi plus confortable pour les yeux !
- **J'éteins la lumière de mon bureau lorsque la luminosité est suffisante et quand je le quitte.** La France est le 7<sup>e</sup> consommateur d'énergie au monde et le 4<sup>e</sup> émetteur de CO<sub>2</sub> en Europe (2014).
- **J'opte pour une disposition de mon bureau qui bénéficie de la lumière naturelle.** La lumière naturelle a aussi des bienfaits sur la santé, la productivité et la sécurité des agents.

## Engagements des agents : climatisation et chauffage\*

- **J'éteins les radiateurs et la climatisation lorsque j'aère ou que je quitte mon bureau.** Chauffage ou climatisation consomment de l'électricité et des ressources fossiles non renouvelables.
- **Je règle le radiateur en fonction de la température et de l'ensoleillement extérieurs.** Passer de 20° à 19° C, c'est consommer près de 7% d'énergie en moins.
- **J'opte pour une ventilation naturelle du bâtiment, j'ouvre les fenêtres.** En ventilant, on amène de l'air neuf (O<sub>2</sub>) et on réduit la consommation d'énergie, sans aucun coût.

\* Les indications varient selon les bâtiments.

## La mairie

- ▶ Achète des équipements labellisés « energy star ».
- ▶ Est équipée d'une imprimante multifonction (imprimante, scanner, photocopieur) collective par étage, évitant ainsi l'usage d'une imprimante individuelle par poste de travail.
- ▶ Utilise des ampoules basse consommation. Elles durent 12 à 15 fois plus longtemps et consomment 5 fois moins d'électricité que les ampoules classiques incandescentes tout en diffusant la même quantité de lumière.
- ▶ Opte pour une construction des bâtiments municipaux de haute qualité environnementale (énergie, qualité de l'air intérieur, végétal...).
- ▶ Consomme près de 73% d'énergies renouvelables pour alimenter ses bâtiments (compteurs ENERCOOP et certificat d'origine garantie).

## Suite...

- ▶ A diminué sa consommation globale de fluides (gaz et électricité), passant de 21 600 000 kWh en 2005 à 19 800 000 kWh en 2017, soit un gain de 8% : 23 2845 € TTC sans diminuer les surfaces de locaux.
  - ▶ Baisse de 11% (soit 195 000€ TTC) de la consommation en électricité des bâtiments communaux, passant de 12 600 000 kWh en 2015 à 11 300 000 kWh en 2017, avec une contribution notable de l'éclairage public (7 000 000 kWh en 2015 à 5 851 000 kWh en 2017, soit 17% de diminution).
  - ▶ Baisse de 5% (soit 37 796 TTC) de la consommation en gaz des bâtiments communaux, passant de 8 941 000 kWh en 2015 à 8 479 000 en 2017.
- ▶ A évité la consommation de 43 269 kWh et l'émission de 2 892 kg de CO<sub>2</sub> grâce au recyclage de plus de 8 tonnes de papier/cartons, de plus de 106 kg de gobelets de et de 15 kg de canettes en 2017.
- ▶ Éteint de manière partielle (1h30 à 5h) l'éclairage public depuis le 15/09/2017.



# **Préservation de l'eau potable**

# Préservation de l'eau potable

## Engagements des agents

▶ **Je coupe le robinet le temps de savonner mes mains.**

La consommation moyenne annuelle d'eau potable par habitant est de 52,2 m<sup>3</sup> soit 144,6 L/jour (2013).

▶ **Je m'assure que le robinet soit bien fermé.**

Un robinet qui goutte consomme 35 m<sup>3</sup>/an, soit 123€.

Je règle la température de l'eau, j'évite d'utiliser de l'eau chaude inutilement. L'eau chaude coûte 2 à 3 fois plus cher financièrement et entraîne aussi une consommation plus élevée d'énergie.

▶ **J'utilise le mode économique des chasses d'eau (1/2).**

Un WC doté de cet équipement verra une baisse de consommation de 45 à 60%. En cas de fuite, je préviens le service d'entretien. Une chasse de WC qui fuit consomme 50 à 220 m<sup>3</sup>/an, soit 175€ à 770€.

## La mairie

- ▶ Intègre les économies d'eau comme une action prioritaire de l'Agenda 21.
- ▶ Pose des sous-compteurs sur les bâtiments pour mieux suivre la consommation.
- ▶ A économisé 63 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit une économie cumulée de 665 000€ en depuis 2002 :
  - ▶ En faisant des relevés mensuels des compteurs. Une partie des bâtiments est équipée de télé relève, ce qui permet d'intervention plus rapidement en cas de fuite.
  - ▶ En équipant 98% des bâtiments municipaux en kits hydro-économes. Couplant le système d'arrosage à des pluviomètres.
  - ▶ En faisant des choix sur les ornements (plantes moins consommatrices d'eau, paillage, gouttes à gouttes...)
- ▶ Récupère l'eau de pluie (~100 m<sup>3</sup> de cuves enterrées).
- ▶ A diminué d'environ 17% sa consommation d'eau globale entre 2002 et 2017, alors que l'installation de compteurs a augmenté de 11% pour la période 2003-2017.
- ▶ A évité la consommation de 197 583 litres d'eau en 2017, grâce au recyclage de plus de 8 tonnes de papier et carton.
- ▶ A baissé sa facture globale de 7% entre 2002 et 2017, alors que le prix de l'eau a augmenté de 11% pour l'eau des bâtiments et de 12% pour l'eau d'arrosage.  
Il est à noter que le coût de l'abonnement a augmenté de 60 000€ en 2013.



**Comportement éco  
et socio-responsables**

# Comportements éco et socio-responsables

## Engagements des agents

- Je privilégie les achats labellisés éco-responsables (de longue durée de vie, rechargeables ou recyclables).

Il existe plus d'une centaine de labels pour les produits de consommation courante qui couvrent de très nombreuses catégories de produits.

- Je limite le recours aux emballages et je privilégie les circuits courts.

## La mairie

- Achète au mieux des fournitures écologiques.
- Intègre des clauses socio-environnementales dans les marchés publics.
- A permis d'embaucher en CDI chez Elise Atlantique, une personne en situation de handicap.
- Appréhende les solidarités écologiques à travers les enjeux liés aux luttes contre l'exclusion et les discriminations, l'amélioration des services de proximité et de l'action sociale, la santé, le handicap, l'insertion, la réussite éducative, l'action caritative et l'engagement des plus jeunes.





Communication interne : [m.lacour@merignac.com](mailto:m.lacour@merignac.com)  
Mission Agenda 21 : [m.raimbault@merignac.com](mailto:m.raimbault@merignac.com)

**[merignac.com](http://merignac.com)**